

Zone à Régime Restrictif (ZRR) NON à ces mesures sécuritaires et policières Publions la liste des laboratoires concernés

Depuis plusieurs mois, quelques laboratoires mixtes relevant d'EPST (CNRS, INRIA, INSERM), ont été classés ZRR (Zone à Régime Restrictif) par décision prise au plus haut niveau de l'Etat (Premier Ministre). Et 500 nouveaux doivent être classés en 2014.

Ce dispositif est totalement contraire à la nature même de l'activité scientifique, basée sur la coopération internationale, l'échange, et la publication des connaissances. De plus, la mise en œuvre, menée au pas de charge, se traduit par un nombre de contraintes sévères :

- demande d'autorisation au ministère 2 mois à l'avance, pour les personnes venant travailler au laboratoire (stagiaires, doctorants, permanents),
- flicage par le personnel des labs concernés, des collègues français et étrangers en visite,
- réorganisation des services d'accueil pour contrôler les accès à la ZRR ,
- restrictions d'échanges de données et de l'accès aux outils informatiques.

A tel point que même Mme Fioraso, Ministre de l'Enseignement Supérieur, a dû envoyer un courrier le 18 décembre 2013 au Premier Ministre, se faisant l'écho des inquiétudes exprimées par la communauté scientifique. Même le Président de l'Université de Lyon 1 reconnaît n'être en mesure d'appliquer les ZRR que sur 1/3 des laboratoires concernés.

Toutes les mesures découlant des ZRR font courir des risques liberticides. Nous pouvons craindre les restrictions à l'activité syndicale, la criminalisation des lanceurs d'alerte sous prétexte de manque à l'obligation de confidentialité imposée. De plus, dans un contexte où l'ensemble des services publics est assommé par l'austérité budgétaire, engager des dépenses pour « fortifier » les laboratoires constitue un véritable gaspillage.

La recherche publique, toujours plus soumise aux exigences des entreprises privées, se voit aujourd'hui « embastillée » au nom de la préservation du « patrimoine industriel et scientifique national ».

Ce qui pour un organisme comme le CNRS, dont le logo rappelle sans cesse « *Dépasser les Frontières* », ne manque pas de sel ! A quand une ligne Maginot autour de la « recherche française » ? Ligne de défense au « succès » bien connu !

Voilà donc la fatale conséquence des politiques d'Enseignement Supérieur et de Recherche conduites ces dernières années, dérivant de la privatisation de la recherche publique vers la *bunkerisation* des laboratoires publics !

Sud Recherche EPST dénonce ces mesures sécuritaires et policières, et en exige l'abandon pur et simple, afin que la recherche ne soit pas instrumentalisée à des finalités marchandes, et entraînée dans la guerre économique.

Sud Recherche EPST se battra toujours pour que les personnels de la recherche ne soient pas transformés en « petits soldats » pour la prétendue défense « d'intérêts nationaux », sous couvert de protéger l'avantage des multinationales.

Sud Education – Sud Recherche EPST Toulouse

